

Pandémie de Coronavirus (Covid-19)



Nous vous rappelons que les déplacements à titre dérogatoire doivent se limiter strictement à l'essentiel (santé, courses de première nécessité, travail lorsque le télétravail est impossible, sortie brève et individuelle pour faire du sport ou pour répondre les besoins des animaux de compagnie).

La Mairie a mis à votre disposition des attestations dans les commerces ouverts de la commune. Si vous n'avez pas d'imprimante, vous pouvez également reproduire de manière manuscrite l'attestation.

Voir le lien ci-dessous.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R55781>

Pour information médicale, contactez votre médecin traitant.

Afin de ne pas submerger les services de secours hospitaliers :

Ne vous rendez pas directement à l'hôpital.

N'appellez le SAMU(15) qu'en cas d'urgence vitale.

Numéro National d'Information sur le Covid-19 : [0800130000](tel:0800130000)

Pour répondre aux questions que vous vous posez concernant l'épidémie de Coronavirus en France ou pour vous tenir informé, vous trouverez ci-dessous les liens des sources officielles d'information qui sont réactualisées en temps réel :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

<https://solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus>

<https://www.santepubliquefrance.fr>

Vous pouvez également télécharger le [communiqué de presse](#) de l'ARS Occitanie (Agence Régionale de la Santé).

A compter du 17 Mars 2020, **l'accueil physique de la Mairie est fermé** afin que le personnel communal soit pleinement mobilisé pour la gestion de cette crise. Les contacts essentiels devront se faire via le mail et le numéro de téléphone ci-dessous. Selon la situation, des permanences ponctuelles en Mairie pourraient être mises en place. **Seules seront poursuivies, sur rendez-vous, les missions indispensables à notre mission de service public : état civil, gestion funéraire, sécurité et salubrité publique, action sociale d'urgence...**

Tous les équipements municipaux sont fermés au public et à toutes les associations #: Muscadelle, salle des fêtes, médiathèque, Centre Initiative Jeunes, Maison de la Vie Locale, Ecole de Musique, aires de jeux pour enfants, Clubs House.

Mise en place d'une adresse mail dédiée afin de répondre aux questions urgentes et importantes auxquels certain(e)s pourront être confronté(e)s : ## crise@mairie-pinsaguel.com

Numéro d'astreinte de la Mairie pour des situations urgentes (hors raisons médicales) : ## 06 87 54 01 99

Mise en place spécifique d'un service d'information des administrés via ## l'application mobile « CityWall » que nous vous invitons à télécharger sur votre smartphone.